



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montrouge, le 2 décembre 2025

Le futur parc Schuman se dote d'un mur végétal de 380 m²

Dans le cadre de l'aménagement du **futur parc Schuman** (dont les travaux se poursuivent jusqu'au début 2026), avenue de la République face à l'église Saint-Jacques-le-Majeur, la Ville de Montrouge installe un **mur végétal de 380 m²** qui verra le jour très prochainement. Ce mur viendra renforcer le **patrimoine vert** de la Ville.

Le parc Schuman permettra de matérialiser une véritable **place-parc** au cœur de Montrouge, à la sortie du métro « Mairie de Montrouge », et prolonge la cohérence de la grande place centrale qui relie l'Hôtel de Ville, le Beffroi et l'Eglise par un parc entièrement ouvert.

Pour créer ce nouvel espace vert et offrir un parc plus vaste aux habitants, la ville de Montrouge a **acquis les immeubles du 47 et du 49 avenue de la République afin de les démolir** et agrandir la place des grands Ormes.



Un mur végétal innovant pour rafraîchir la ville

Le mur végétal, installé devant le mur pignon du 51 avenue de la République, constitue une **solution innovante pour lutter contre la chaleur en ville**. Sa structure autoportante, équipée d'un système d'irrigation automatique, permettra de ne pas abîmer le pignon de l'immeuble attenant. Le mur permettra de **réduire la température au pied du mur de 2°C** et de créer un microclimat agréable pour les visiteurs du parc.

Le mur végétal contribuera à améliorer la qualité de l'air, augmenter la biodiversité urbaine, offrir des zones ombragées et rafraîchissantes.

« *Le mur est autoporteur. Il tient donc tout seul sans s'appuyer sur le bâtiment. Pour le faire tenir, nous allons couler au sol une longrine c'est-à-dire un bandeau de béton. Puis nous fixerons dessus les poutrelles métalliques transversales, nommées IPN, qui constitueront la structure porteuse du jardin vertical* », explique François-Xavier Jacquinet, directeur général de la société Tracer en charge de l'installation et de l'entretien du mur végétal dans le Montrouge Mag n°190.

Sur cette ossature sont fixées **des lisses** (des barres métalliques ou en aluminium fixées sur la structure porteuse) destinées à supporter les **panières en acier** accueillant le substrat et les plantes. Une fois la structure montée, **le système d'arrosage automatisé** sera mis en place, avant le démarrage de la **phase de plantation**.

Une végétation durable et diversifiée

Le mur accueillera des **plantes vivaces et arbustes à feuilles persistantes**, garantissant un **attrait esthétique toute l'année** avec un pic de floraison au printemps. Les espèces ont été choisies pour leur faible consommation d'eau et leur résistance aux variations climatiques. Parmi les espèces retenues, on compte : le chèvrefeuille arbustif, la fougère dentelle japonaise, l'iris du Japon, la campanule des murailles, le géranium à grosses racines, l'arbre aux papillons.

Chiffres clés :

- Surface végétale : 380 m²
- Consommation annuelle d'eau : 180 m³ / 630 €
- Réduction de température au pied du mur : 2°C

En savoir plus sur le parc Schuman :

Consultez le [dossier de presse sur le Parc Schuman](#)

Découvrez le [projet en vidéo](#)